



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTRE DE L'INTERIEUR
SECRETARIAT GENERAL
PREFECTURE MANAKARA
DISTRICT MANAKARA

Avis de Consultation Ouverte

N° 003/2025-MININTER/SG/PREF/MNK/PRMP

1. Le **MINISTRE DE L'INTERIEUR** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **FOURNITURE ET LIVRAISON DES TOLES ONDULEUX 3m à 3/10ème, DES CIMENTS CPA 42.5, POINTES TOLES ET POINTES 7 POUR LES COMMUNES RURALES DANS LE DISTRICT DE MANAKARA.** ".
Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **BUREAU DE LA PREFECTURE DE MANAKARA**

Rue : **MANAKARA BE**

Etage / Numero de Bureau : **AU BUREAU DU SECRETARIAT PORTE N°01**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **AU BUREAU DU SECRETARIAT AUPRES DE LA PREFECTURE DE MANAKARA PORTE N01** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **A MADAME LA PRMP AUPRES DE LA PREFECTURE DE MANAKARA ,IMMEUBLE DU DISTRICT MANAKARA AU REZ DE CHAUSSEE PORTE N°02** au plus tard le **07/05/2025 à 09 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 25/04/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics